

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

| | |
|----------------------------|--|
| Nom du produit | Produit (sous forme de titres de créance) Phoenix avec remboursement par anticipation de 5 ans lié au taux d'intérêt 10-Year EUR CMS Rate 10Y - Conservateur Autocall CMS - Juillet 2030 |
| Identificateurs du produit | ISIN: FR1459AB7782 Valor: 127060602 |
| Initiateur du produit | Goldman Sachs Finance Corp International Ltd, faisant partie de The Goldman Sachs Group, Inc. (visitez http://www.gsriips.eu ou appelez le +442070510104 pour de plus amples informations) |
| Autorité compétente | Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Goldman Sachs Finance Corp International Ltd en ce qui concerne ce document d'informations clés. |
| Date du document | 14 mars 2025 à 14:53:03, heure locale à Paris |

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit?

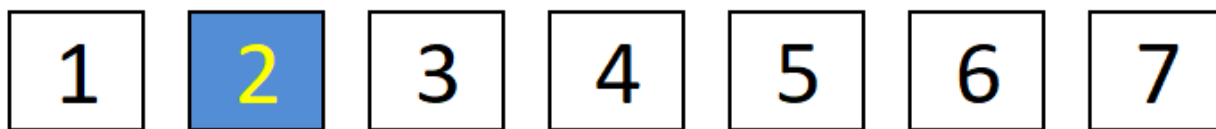
- Type** Le produit est un titre de créance de droit français. Ce produit génère des intérêts, mais ces derniers ne sont pas garantis. Les obligations de paiement de l'initiateur du produit sont garanties par The Goldman Sachs Group, Inc.
- Durée** Le produit a une échéance fixe et sera échu le 25 juillet 2030, à moins qu'un événement de remboursement par anticipation ne se produise.
- Objectifs** Le produit génère des intérêts liés à la performance du taux de référence (comme défini ci-dessous). Le montant que vous recevrez à l'échéance du produit n'est pas connu à l'avance et dépendra de la performance du taux d'intérêt EUR CMS Rate 10Y déterminé à la date de détermination des intérêts par référence à la page d'écran Reuters <EURSFX10Y=> à 11:00 (heure locale à Francfort) (le « **taux de référence** »). Le produit sera échu au plus tard le 25 juillet 2030. Toutefois, le produit peut être résilié de façon anticipée en fonction de la performance du taux de référence. Chaque titre de créance a une valeur nominale de 1 000 EUR. Le prix d'émission est fixé à 100,00% de la valeur nominale. Le produit sera coté à la bourse de Luxembourg Stock Exchange (Main Segment). La date d'émission est le 7 avril 2025.
- Intérêts:** Si le taux de référence à n'importe quelle date d'observation des intérêts est inférieur ou égal à 3%, vous recevrez des intérêts d'un montant de 42,50 EUR à la date de paiement des intérêts correspondante pour chaque titre de créance que vous détiendrez. Les dates d'observation des intérêts sont l'ensemble des dates tombant 10 jours ouvrés avant chaque date de paiement du remboursement par anticipation et avant le 25 juillet 2030. La date de paiement des intérêts est la première entre la date du paiement du remboursement par anticipation (le cas échéant) et le 25 juillet 2030.
- Fonction du remboursement par anticipation:** Si le taux de référence, à une date d'observation du remboursement par anticipation, est inférieur ou égal à la barrière du remboursement par anticipation correspondante, le produit terminera à la date de paiement du remboursement par anticipation correspondante. Dans ce cas, vous recevrez un paiement de 1 000,00 EUR en plus de tout intérêt dû à ou autour de cette date pour chaque titre de créance que vous détiendrez. Les dates d'observation du remboursement par anticipation sont l'ensemble des dates tombant 10 jours ouvrés avant chaque date de paiement du remboursement par anticipation. Les dates de paiement du remboursement par anticipation sont prévues annuellement le 25ème jour calendaire du mois de juillet depuis le 27 juillet 2026 jusqu'au 25 juillet 2029. Les dates de paiement du remboursement par anticipation seront ajustées afin de prendre en compte la convention de jours ouvrés. La barrière de remboursement par anticipation est 2,50%.
- Remboursement à l'échéance:** Cette section s'applique uniquement si aucun remboursement par anticipation ne se produit, comme décrit ci-dessus. Le 25 juillet 2030, vous recevrez 1 000,00 EUR pour chaque titre de créance que vous détiendrez. Les conditions relatives au produit prévoient également que si certains événements exceptionnels surviennent, (1) des adaptations peuvent être apportées au produit et/ou (2) l'émetteur du produit peut résilier le produit de façon anticipée. Ces événements sont spécifiés dans les conditions relatives au produit et concernent principalement le produit et l'initiateur du produit. Le rendement (le cas échéant) que vous recevrez lors d'une telle résiliation anticipée est susceptible d'être différent du rendement dans les scénarios décrits ci-dessus et peut être inférieur au montant que vous avez investi.

Investisseurs de détail visés

Le produit est destiné à être offert aux investisseurs de détail qui:

- ont la capacité de prendre une décision d'investissement éclairée grâce à une compréhension et des connaissances suffisantes du produit et de ses risques et avantages spécifiques, avec une expérience passée dans l'investissement et/ou la détention d'un nombre de produits comparables qui fournissent une exposition similaire au marché;
- recherchent un revenu, s'attendent à ce que l'actif sous-jacent évolue de manière à générer un rendement favorable, ont un horizon d'investissement qui correspond à la période de détention recommandée précisée ci-dessus et comprennent que le produit peut être résilié de façon anticipée;
- acceptent le risque que l'émetteur ou le garant puisse ne pas payer ou exécuter ses obligations au titre du produit, et peuvent supporter une perte totale de leur investissement;
- sont prêts à accepter un niveau de risque pour obtenir des rendements potentiels conforme à l'indicateur synthétique de risque présenté ci-dessus; et
- suivent les recommandations d'un conseiller professionnel.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 25 juillet 2030. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Cela prend en compte deux éléments: (1) le risque de marché - c'est-à-dire que les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible; et (2) le risque de crédit - c'est-à-dire que si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Vous avez droit à la restitution d'au moins 100,00% de la valeur nominale du produit. Quant à d'éventuels remboursements au-delà de ce pourcentage et à d'éventuels rendements supplémentaires, ils dépendent des performances futures des marchés et restent aléatoires. Toutefois, cette protection contre les aléas du marché ne s'appliquera pas en cas de sortie avant le 25 juillet 2030. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

L'inflation érode la valeur d'achat de l'argent au fil du temps, ce qui peut provoquer la baisse en termes réels de tout capital remboursé.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

| | | | |
|--|---|---|------------|
| Période de détention recommandée: | Jusqu'à ce que le produit soit remboursé par anticipation ou arrive à échéance Ceci peut être différent selon le scénario et est indiqué dans le tableau | | |
| Exemple d'investissement: | 10 000,00 EUR | | |
| Scénarios | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez suite à un remboursement par anticipation ou à l'échéance | |
| Minimum | 10 000 EUR. Le rendement n'est garanti que si vous détenez le produit jusqu'à l'échéance. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 7 779 EUR | 10 000 EUR |
| (le produit est remboursé le 11 juillet 2030) | Rendement annuel moyen | -22,2% | 0,0% |
| Défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 8 830 EUR | 10 000 EUR |
| (le produit est remboursé le 11 juillet 2030) | Rendement annuel moyen | -11,7% | 0,0% |
| Intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 9 877 EUR | 10 425 EUR |
| (le produit est remboursé le 13 juillet 2026) | Rendement annuel moyen | -1,2% | 3,3% |
| Favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 10 250 EUR | 10 850 EUR |
| (le produit est remboursé le 11 juillet 2028) | Rendement annuel moyen | 2,5% | 2,5% |

Les scénarios favorable, intermédiaire et défavorable représentent des résultats possibles basés sur des simulations utilisant la performance des actifs de référence pendant une période jusqu'aux 5 dernières années. En cas de remboursement anticipé, il a été supposé qu'aucun réinvestissement n'a été réalisé. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Il n'est pas facile de sortir de ce produit. Si vous sortez de l'investissement avant la fin de période de détention recommandée aucune garantie ne vous est donnée et vous pourriez subir des coûts supplémentaires.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si Goldman Sachs Finance Corp International Ltd n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Le produit n'est couvert par aucun système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie. Cela signifie que si nous devenions insolvable, et si le garant devient également insolvable ou ne peut pas payer l'intégralité du montant garanti, vous risquez de perdre l'intégralité de votre investissement.

Que va me coûter cet investissement?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000,00 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

La durée de ce produit est aléatoire étant donné qu'il peut être résilié à différents moments selon l'évolution du marché. Les montants indiqués ici prennent en considération deux scénarios différents (remboursement anticipé et échéance). Dans le cas où vous choisissez de sortir avant la fin du produit, des coûts de sortie peuvent s'appliquer en plus des montants indiqués ici.

Nous avons supposé:

- que 10 000,00 EUR sont investis
- une performance du produit qui correspond à chaque période de détention présentée.

| | <i>Si le produit est remboursé à la première date possible, le 13 juillet 2026</i> | <i>Si le produit arrive à échéance</i> |
|-------------------------------------|--|--|
| Coûts totaux | 657 EUR | 657 EUR |
| Incidence des coûts annuels* | 5,7% chaque année | 1,3% chaque année |

*Ceci montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

| | Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | Si vous sortez après 1 an |
|------------------------|---|----------------------------------|
| Coûts d'entrée | 6,6% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez. | 657 EUR |
| Coûts de sortie | 1,0% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous recevrez et seront dus seulement si vous sortez avant échéance. Si un remboursement anticipé se produit ou que vous détenez le produit jusqu'à l'échéance, aucun coût de sortie ne sera dû. | 100 EUR |

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée: 5 ans

La période de détention recommandée pour le produit est de 5 ans car le produit est conçu pour être conservé jusqu'à l'échéance; il est toutefois possible que le produit soit résilié avant sa date d'échéance finale en cas d'un remboursement par anticipation ou dans le cas d'un événement extraordinaire. Vous n'avez aucun droit contractuel de résilier le produit avant l'échéance.

L'initiateur n'est pas tenu de constituer un marché secondaire du produit, mais peut choisir de racheter le produit avant l'échéance au cas par cas. Dans de telles circonstances, le prix indiqué reflètera un écart acheteur-vendeur et tous les coûts associés au retrait des arrangements de couverture de l'initiateur liés au produit. En outre, la personne qui vous a vendu le produit peut vous facturer des frais de courtage si vous vendez le produit.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Toute plainte concernant la personne vous conseillant ou commercialisant le produit (notamment votre intermédiaire) peut être déposée directement auprès de cette personne. Toute plainte concernant le produit et/ou l'initiateur du produit peut être déposée conformément aux mesures énoncées sur <http://www.gspriips.eu>. Les plaintes peuvent aussi être adressées par écrit à Goldman Sachs International, PRIIP KID - Compliance Securities, Plumtree Court, 25 Shoe Lane, London, EC4A 4AU, United Kingdom ou peuvent être envoyées par email à gs-eq-priip-kid-compliance@gs.com.

Autres informations pertinentes

Toute documentation supplémentaire relative au produit, en particulier la documentation du programme d'émission, tous suppléments à celui-ci et les termes du produit sont disponibles gratuitement, sur demande, auprès de l'initiateur du produit. Lorsque le produit est émis conformément au règlement Prospectus de l'UE (règlement (UE) 2017/1129, tel que modifié), ou au règlement Prospectus britannique (règlement (UE) 2017/1129, faisant partie du droit national britannique en vertu de l'European Union (Withdrawal) Act 2018 et des règlements qui en découlent, tels que modifiés), le cas échéant, cette documentation est également disponible comme décrit sur <http://www.gspriips.eu>.